



Un pas de plus pour les éoliennes du Mollendruz

Energie Naturelle Mollendruz SA a déposé le dossier de son futur parc éolien au Canton. La mise à l'enquête pourrait se faire cet automne

Le projet de parc éolien au Mollendruz va de l'avant. Energie Naturelle Mollendruz SA (ENM SA), dont les Communes de La Praz, de Vaulion, de Mont-la-Ville, de Juriens, d'Yverdon et de Zurich sont actionnaires, a annoncé hier avoir transmis son dossier d'études préalables au Canton. Elle se dit «confiante dans l'aboutissement du dossier au vu des résultats des études qui viennent d'être remises au Service du développement territorial».

Pendant quatre ans, ENM SA a réalisé des études poussées pour mesurer l'impact paysager et environnemental, entre autres, de l'implantation de douze éoliennes à

l'est du col du Mollendruz. Ces hélices pourraient fournir de l'électricité pour 18 000 ménages. «Cinq des douze mâts ont été déplacés pour des raisons paysagères, notamment d'effet de contre-plongée depuis La Praz, explique René Spahr, directeur de ENM SA. Ils ont été reculés et sont désormais tous alignés le long de la crête.» Des mesures de compensation écologique seront également mises en place.

Le Canton doit maintenant se prononcer sur ce projet, figurant dans la liste des sites retenus par le Grand Conseil. Ce parc pourrait être mis à l'enquête cet automne, ou début 2015. Pour ENM SA, l'objectif est que les éoliennes, de 210 m de haut maximum, tournent d'ici à 2018. C'est la deuxième grande avancée du projet cette année. En janvier, les Communes actionnaires avaient accepté d'augmenter le capital de la société, créée en 2009, à 6,5 millions de francs. **C.DU.**